



# COMMUNE DE GOUMOËNS

## Election à la Syndicature du 17 mai 2026 (2<sup>ème</sup> tour)

### Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Gilles Bezençon », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

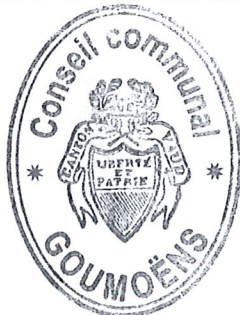
### PROCLAME

**Monsieur Gilles Bezençon**, né le 26.04.1979, originaire de Goumoëns, domicilié à Goumoëns-la-Ville, rue du Château 22, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le vice-président du bureau :

Alexandre Perusset



La secrétaire :

Cindy Grize

Goumoëns-la-Ville, le 28 avril 2026.